

Le Groupe P&V lance une formule d'assurance vélo digitale **Engagé dans la prévention et la mobilité douce**

Bruxelles, 07/05/2020 – Le Groupe P&V (avec ses marques P&V et Vivium) lance une formule d'assurance vélo inédite sur le marché. Le client souscrit cette assurance via son intermédiaire de manière 100% digitale et profite de la flexibilité d'un abonnement facturé chaque mois via sa carte de crédit... qu'il peut arrêter à tout moment. À peine commercialisée, cette assurance - très complète et qui inclut toujours l'assistance - vient de remporter le Trophée DECAVI de l'Innovation 2020. Le Groupe P&V profite de ce lancement pour s'engager dans la prévention envers ses assurés et le développement de la mobilité active en Belgique.

Une couverture complète

A partir de 8 euros par mois, cette assurance propose à l'assuré et sa famille directe une formule de base incluant toujours les garanties vol, dégâts matériels et assistance. Tant les vélos que les engins de mobilité douce sont couverts. Les garanties dommages corporels et protection juridique d'Arces peuvent être souscrites en option.

Un processus digital et rapide

L'ensemble des processus de gestion ont été digitalisés afin d'améliorer l'expérience client. Une fois le dossier accepté, le client reçoit son contrat d'assurance en quelques minutes. Il dispose aussi d'un espace client personnalisé via lequel il réalise des opérations simples, comme par exemple introduire un sinistre ou consulter ses quittances.

Engagé dans la prévention...

Depuis les origines du Groupe P&V, nos actions sont guidées par des principes tels que la prévention. Deux partenariats viennent d'être initiés en ce sens : l'un avec Hexlox, spécialisé dans les solutions antivol pour les éléments du vélo, l'autre avec Proviz, équipementier spécialiste de vêtements de haute visibilité. De belles réductions sur les gammes de produits de ces partenaires sont proposées au client afin qu'il prenne la route en toute sécurité.

...et le développement de la mobilité active

Enfin, le Groupe P&V profite de cette solution innovante pour s'engager à sa manière dans la promotion de la mobilité active en Belgique. Une contribution financière sera apportée à deux associations des cyclistes quotidiens, le GRACQ et Fietsersbond, à chaque fois qu'un client totalise 12 mois d'affilée sans sinistre.

David Destappes, Directeur Business Development : « Nous avons voulu, avec cette offre, nous adapter aux nouveaux modes de consommation de nos clients et proposer une assurance vélo unique sur le marché belge. Une formule 100% digitale sous forme d'abonnement, incluant un engagement pour la prévention et la sécurité d'une part, et pour la promotion de la mobilité active, d'autre part. »

Plus d'infos ?

Julien Hayen
Public & Press Relations
02/250.94.97

À propos du Groupe P&V

Le Groupe P&V est un groupe coopératif d'assurances actif en Belgique qui offre des solutions d'assurances aux particuliers, aux indépendants, aux entreprises et aux institutions par le biais de diverses marques et canaux de distribution.

- *Les produits et services de **P&V** sont distribués par un réseau d'agents exclusifs.*
- ***Vivium** propose ses solutions d'assurance par le biais de courtiers indépendants.*
- ***PNP** (Piette & Partners) travaille également via des courtiers en assurance indépendants.*
- *Le service Clients institutionnels travaille directement avec des clients des secteurs public et non marchand, et offre des solutions sous les marques P&V et Vivium.*
- *L'offre d'**Actel** est commercialisée au travers de collaborations avec des fabricants de voitures.*
- ***Arces** offre une assurance de protection juridique qui est distribuée par tous les canaux de distribution du Groupe P&V.*

www.pv.be | www.vivium.be | www.arces.be